

En visite à Presles, où se préparent de belles vacances

Nous annonçons récemment qu'une délégation municipale s'était rendue au Touvet (Isère) pour signer l'acte d'acquisition d'une importante propriété destinée à usage de colonie de vacances et même de maison de repos. Sur le chemin du retour, la délégation s'est arrêtée à Presles où fonctionnera dès le mois prochain une colonie nouvelle. C'est l'objet du compte rendu qui suit et que M. Autran a bien voulu nous communiquer.

Quand on quitte la route de Valence à Grenoble, à hauteur de Bourg-de-Péage, on longe l'Isère sur quelques kilomètres pour atteindre bientôt la Bourne, rivière aux eaux limpides réputée pour ses gorges si pittoresques. La route devient sinueuse et s'engage dans l'une des grandes failles si caractéristiques du massif du Vercors.

DES PAYSAGES RAVISSANTS

Cette région si appréciée des touristes est l'une des plus belles de France. Le Vercors à toutes les promesses du printemps, toutes les fleurs, les forêts profondes semées de petites fraises parfumées, les prairies où montent des plaines de Camargue les troupeaux transhumants.

Poursuivons notre route. Voici Pont-en-Royans qui doit son nom à un pont qui fut jeté sur la Bourne au XIV^{me} siècle. Ses maisons sont suspendues au-dessus du torrent aux eaux colorées et changeantes.

SUR LA ROUTE DE PRESLES

A quelques kilomètres plus loin se détache la route de Presles. En quelques instants l'aspect du paysage change encore. D'énormes massifs rocheux couronnés de verdure s'élèvent majestueusement. Sortons de la faille géante où coule la Bourne. Une route en lacets longue de 9 kms., nous conduit sur le plateau qui du fond de la vallée paraissait inaccessible. En quelques minutes on s'est élevé de 700 mètres.

Voici le village de Presles. Encore 2 kms., sur une route plate maintenant, bordée de chênes et de sapins et l'on découvre au milieu de riantes prairies le hameau de Le FA, habité par quelques familles paysannes.

C'est là sur ce plateau de 1.000

mètres d'altitude que la municipalité a fait l'acquisition de deux grands bâtiments construits à la Libération, en parfait état parce que jamais occupés par les propriétaires.

C'est là que, dès le mois de juillet prochain fonctionnera une colonie de vacances nouvelle.

TRAVAUX EN COURS

Depuis plusieurs mois nous parlions de ce projet en cours de réalisation. Nous voulons aujourd'hui apporter des précisions à la population et particulièrement aux familles dont les enfants auront la chance de séjourner là-haut.

Au cours de notre visite nous avons rencontré M. Séroul, ingénieur-architecte qui a dressé tous les plans d'aménagement et qui suit de très près l'exécution des travaux ainsi que M. Périzzio, entrepreneur.

Cette colonie de vacances, nous a affirmé M. Séroul, sera la plus belle de l'Isère. Les petits Seynois pourront être fiers quand ils sauront que parmi les 496 colonies que reçoit ce département, celle de La Seyne, la leur, sera considérée comme un modèle d'organisation.

TROIS GRANDS BATIMENTS

Le plus grand des bâtiments comporte au rez-de-chaussée un réfectoire immense, une salle de jeux, la cuisine dotée de tout le matériel moderne (cuisinière au Propane, machine à laver la vaisselle, chambre froide, etc...)

Le 1^{er} étage sera occupé par les dortoirs et les chambres du personnel. Les murs en pierre déjà si épais sont doublés à l'intérieur d'un revêtement en briques de manière à assurer un chauffage parfait pendant l'hiver. On procède en ce moment à

l'agrandissement des ouvertures. Le 2^{me} bâtiment comportera également des dortoirs et des chambres. L'installation des dortoirs est prévue dans les deux bâtiments.

Un 3^{me} bâtiment est en construction, uniquement à usage d'infirmerie avec salle de soins, salle d'isolement, tisanderie, etc. Il existe également des dépendances qu'on pourra utiliser ultérieurement comme garages.

Les travaux d'adduction d'eau sont mis au point également. L'installation électrique nécessite peu de transformations.

Deux hectares de terre attenants à ces propriétés permettront des agrandissements futurs ainsi que l'aménagement de terrains de sports.

UNE CLASSE DE NEIGE

En peu d'années c'est un petit village que les petits Seynois occuperont dans ce coin de France magnifique.

Ajoutons que la municipalité envisage la création d'une classe de neige dès l'an prochain; c'est-à-dire que la colonie deviendra un établissement permanent.

L'école située à 100 m. de la colonie pourra recevoir des enfants qui s'instruiront en même temps qu'ils feront leur santé déficiente.

Nous avons tenu à remercier M. le Maire de Presles et l'initiatrice qui ont mis à notre disposition des locaux scolaires pour y entreposer la literie acheminée entièrement aujourd'hui.

Cette colonie au personnel d'encadrement déjà complet sera confiée à M. Boucaud, instituteur, dont la compétence et le dévouement dignes de tous éloges sont connus de tous.

Elle recevra cette année 80 garçons de 12 à 14 ans. Tout sera mis en œuvre pour que leur séjour se déroule aussi agréablement que possible.

La municipalité et la caisse des Ecoles feront tout pour aider nos enfants à conquérir la joie et la santé, inséparables d'ailleurs. Nous appellerons sans cesse les Seynois et les Seynoises à unir leurs efforts pour réaliser un tel objectif.

M. AUTRAN, adjoint délégué V.P. de la caisse des Ecoles